

TROPHEE SENIOR GOLF de FEUCHEROLLES

Mardi 12 et Mercredi 13 avril 2022
Golf de Feucherolles

RD 307 78810 Feucherolles
☎ : 01 30 54 94 94 – contact@exclusivgolf-feucherolles.fr

*Ce règlement complète le règlement général des Trophées seniors.
Les conditions des règlements particuliers priment celles des règlements généraux.*

1. CONDITIONS DE PARTICIPATION

Epreuve ouverte :

- Aux joueuses et joueurs amateurs licenciés de la FFGolf et s'étant acquitté du « droit de jeu fédéral » de 35€ ou aux joueuses et joueurs licenciés à une fédération reconnue
- Ayant 50 ans ou plus à la veille de l'épreuve
- Être à jour de ses droits d'engagement à tous les Trophées / Grands Prix Seniors
- Remplir tous les critères sportifs d'inscription
- Répondre aux exigences des Règles du Statut d'Amateur
- être titulaire d'un certificat médical de non contre-indication à la pratique du golf en compétition ou, si le joueur a fourni un certificat en 2020 ou 2021, attester avoir répondu négativement à toutes les questions du questionnaire de santé disponible sur l'espace licencié.

Pour les joueurs non licenciés en France, le certificat médical doit être fourni lors de l'inscription

Index Messieurs : inférieur à 24 à la date d'inscription

Index Dames : inférieur à 27 à la date d'inscription

Si le nombre de candidatures dépasse le nombre de joueurs maximum autorisé, 15 places seront réservées en priorité dans le champ des Messieurs et 5 places dans celui des Dames, qui seront attribuées par ordre des index à la date de clôture des inscriptions.

Ensuite, les joueurs seront retenus en privilégiant d'abord l'ordre du Mérite National Seniors, puis l'ordre des index, puis l'ordre d'arrivée des inscriptions, tout en respectant le nombre minimum de 27 Dames.

L'index pris en compte sera celui à la clôture des inscriptions, le 28 mars 2022.

Si à la date de clôture des inscriptions, le champ des joueurs est incomplet, le Club pourra le compléter en ajoutant des Dames et/ou des Messieurs. Néanmoins, ces derniers devront répondre aux critères établis dans le règlement.

La liste des joueurs retenus sera publiée sur notre site internet www.jouer.golf/feucherolles et sur le site de la Ligue de Paris au plus tard le 1^{er} avril 2022.

Le champ de joueur sera de 120 participants dont 27 Dames.

Un nombre de 12 wild cards sera attribué après la clôture des inscriptions par la Ligue de Paris Ile-de-France et le club en fonction des demandes reçues à la Ligue (sportif@lgpidf.com)

Contrôle antidopage : Chaque participant inscrit à une épreuve fédérale peut être soumis à un contrôle antidopage obligatoire (lire § 4.1 du Vademecum).



2. FORME DE JEU

36 trous en Stroke Play

SERIES : 1 série unique Messieurs, 1 série unique Dames
MARQUES : Jaunes pour les Messieurs, Rouges pour les Dames
CLASSEMENT : Brut dans chaque série
DEPARTAGE : En cas d'égalité pour la 1^{ère} place finale, organisation d'un play off en trou par trou.
HEURES DE DEPART : Etablies par le club 72 heures avant le début de l'épreuve. Ils seront consultables par téléphone au 01 30 54 54 94 et sur notre site internet www.jouer.golf/feucherolles

3. ENGAGEMENTS

Les engagements devront parvenir par courrier à l'adresse suivante :

Golf de Feucherolles RD 307 78810 Feucherolles

Les inscriptions ne sont recevables que dans la mesure où elles mentionnent le nom, prénom, téléphone, numéro de licence et incluent les droits d'inscriptions. Les engagements devront être parvenus au secrétariat du golf accompagnés du règlement par courrier au plus tard le 28 mars 2022.

Tarif : 80 Euros (*Membre de l'Association Sportive de Feucherolles : 40 €, Abonnés UGOLF Unlimited, Grand Paris et Proxy 78 : 60 €*)

La journée d'entraînement sera le lundi 11 avril 2022

4. PRIX

Les 3 premiers Seniors Messieurs du classement brut seront récompensés

Les 3 premiers Seniors Dames du classement brut seront récompensées

5. REMISE DES PRIX

La remise des prix aura lieu dans l'espace lounge du Ugolf de Feucherolles le Mercredi 13 avril vers 17h00

6. COMITE DE L'EPREUVE

- Le Directeur du Golf
- Le président de la commission sportive
- Les arbitres

Le comité de l'épreuve se réserve le droit de modifier la forme et le règlement de la compétition, d'annuler l'épreuve ou de la faire jouer sur un nombre inférieur de jours, de diminuer ou d'augmenter le nombre de joueurs retenus.

Les joueurs devront prendre connaissance de toutes les informations et modifications éventuelles sur le règlement et le déroulement de l'épreuve au tableau officiel de l'épreuve. Seules les informations figurant sur ce tableau sont à prendre en compte.